



Assemblée générale

Distr. générale
23 avril 2012
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Point 158 de l'ordre du jour

Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo

Modalités de financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012

Note du Secrétaire général

1. Dans sa résolution 65/300 du 30 juin 2011 sur le financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir, au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012, un crédit d'un montant brut de 44 914 800 dollars destiné à financer le fonctionnement de la Mission, et de mettre ce montant en recouvrement auprès des États Membres.

2. Le budget de la MINUK pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 a été publié le 2 février 2011 sous la cote A/65/711. Depuis sa publication et l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution 65/300, des changements notables intervenus dans les paramètres d'évaluation des coûts et les hypothèses budgétaires ont toutefois eu des incidences importantes sur le budget approuvé, faisant augmenter les prévisions de dépenses. Ces changements s'expliquent par le reclassement des postes d'agent du Service mobile, un coefficient d'ajustement plus élevé que prévu et un taux de vacance de postes moins élevé que prévu s'agissant du recrutement sur le plan international, le reclassement des postes d'agent recruté sur le plan national conjugué à la révision du barème des traitements des agents recrutés sur le plan international après la clôture de l'exercice 2011/12, et les fluctuations des taux de change.

3. Le reclassement des postes d'agent du Service mobile et d'agent recruté sur le plan national, qui a commencé au cours du deuxième semestre de 2010 et s'est achevé en mars 2012, a pris effet le 1^{er} mars 2011 (mois qui a suivi la réception de la demande de classement). Le montant prévu des dépenses liées au reclassement de postes s'élève à 1 149 700 dollars en chiffres bruts (montant net : 1 007 100 dollars), dont un montant brut de 714 000 dollars (montant net : 625 400 dollars) au titre du



personnel recruté sur le plan international et un montant brut de 435 700 dollars (montant net : 381 700 dollars) au titre du personnel recruté sur le plan national.

4. L'augmentation des ressources supplémentaires nécessaires au titre du personnel recruté sur le plan international et du personnel recruté sur le plan national imputable au classement des postes et aux facteurs exposés au paragraphe 2 ci-avant est estimée à 3 927 500 dollars en chiffres bruts (3 598 100 dollars en chiffres nets), dont un montant de 542 200 dollars (brut et net) serait contrebalancé, principalement par la reprogrammation et la réaffectation des ressources déjà approuvées, notamment à la suite d'un examen approfondi des obligations visant à s'assurer que celles-ci ne couvrent que les activités opérationnelles prioritaires. Le montant total brut des dépenses prévues pour l'exercice 2011/12 s'élèverait ainsi à 48 300 100 dollars (montant net : 43 589 400 dollars), soit une augmentation de 3 385 300 dollars en chiffres bruts (3 055 900 dollars en chiffres net), ou 7,5 % du montant brut, contre un crédit d'un montant brut de 44 914 800 dollars (montant net : 40 533 500 dollars) ouvert par l'Assemblée générale dans sa résolution 65/300 pour financer le fonctionnement de la Mission (voir le tableau ci-après).

5. Les écarts (augmentation ou diminution) d'au moins 5 % (ou 100 000 dollars) sont expliqués aux paragraphes 6 à 9 ci-après.

Tableau

Ressources supplémentaires nécessaires pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Montant total des dépenses prévues		Écart	
		(2)	(3) = (1) - (2)	Montant	Pourcentage
				(4) = (3)/(1)	
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	361,7	340,9	20,8	5,8	
Contingents	–	–	–	–	
Police des Nations Unies	369,6	293,1	76,5	20,7	
Unités de police constituées	–	–	–	–	
Total partiel	731,3	634,0	97,3	13,3	
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	27 515,1	29 419,1	(1 904,0)	(6,9)	
Personnel recruté sur le plan national	6 504,5	8 528,0	(2 023,5)	(31,1)	
Volontaires des Nations Unies	1 140,6	1 099,7	40,9	3,6	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	28,8	30,2	(1,4)	(4,9)	
Total partiel	35 189,0	39 077,0	(3 888,0)	(11,0)	
Dépenses opérationnelles					
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	
Consultants	283,3	218,5	64,8	22,9	

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Montant total des dépenses prévues (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Voyages	627,6	497,3	130,3	20,8
Installations et infrastructures	4 083,8	3 850,2	233,6	5,7
Transports terrestres	706,2	619,4	86,8	12,3
Transports aériens	–	–	–	–
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–
Communications	1 572,0	1 547,6	24,4	1,6
Informatique	1 205,4	1 237,8	(32,4)	(2,7)
Services médicaux	131,0	73,0	58,0	44,3
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	385,2	545,3	(160,1)	(41,6)
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	8 994,5	8 589,1	405,4	4,5
Total brut	44 914,8	48 300,1	(3 385,3)	(7,5)
Recettes provenant des contributions du personnel	4 381,3	4 710,7	(329,4)	(7,5)
Total net	40 533,5	43 589,4	(3 055,9)	(7,5)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	44 914,8	48 300,1	(3 385,3)	(7,5)

6. La diminution des ressources demandées au titre des militaires et du personnel de police (97 300 dollars) s'explique principalement par le déploiement de seulement sept agents de la Police des Nations Unies entre septembre 2011 et février 2012 alors que le budget prévoyait le déploiement de huit d'entre eux durant l'exercice 2011/12, ainsi que par la diminution des frais de voyage liés au déploiement, à la relève et au rapatriement du personnel concerné et par la baisse des dépenses effectives relatives aux demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité.

7. Le montant brut des ressources supplémentaires demandées au titre du personnel recruté sur le plan international, équivalant à 1 904 000 dollars (montant net : 1 744 300 dollars), s'explique par : a) le reclassement des postes d'agent du Service mobile applicable au 1^{er} mars 2011, qui a abouti au relèvement d'une classe pour 33 postes et de deux classes pour 5 postes; b) une valeur effective moyenne du coefficient d'ajustement plus élevée que prévue entre juillet 2011 et mars 2012 (54,6 points, contre une valeur budgétisée de 41,8, qui était le coefficient en vigueur au moment de l'établissement du budget en janvier 2011); et c) un taux de vacance de postes moyen prévu de 10 % pour l'exercice 2011/12 contre un taux de 12 % utilisé dans le budget, diminution imputable aux efforts déployés par la Mission pour pourvoir les postes vacants.

8. Le montant brut des ressources supplémentaires demandées au titre du personnel recruté sur le plan national, équivalant à 2 023 500 dollars (montant net : 1 853 800 dollars), s'explique par : a) le reclassement des postes d'administrateur et d'agent des services généraux recrutés sur le plan national applicable à compter du

1^{er} mars 2011, qui a entraîné le relèvement d'une classe pour 92 postes d'agent recruté sur le plan national et de deux classes pour 12 autres; b) le niveau plus élevé que prévu de la classe et l'échelon effectifs moyens des agents des services généraux recrutés sur le plan national (G-5, échelon IX, avant le reclassement, contre G-4, échelon VIII dans le budget), imputable à la réduction sensible des effectifs de la Mission depuis l'exercice 2008/09, période au cours de laquelle le personnel le mieux qualifié et le plus expérimenté était maintenu en fonctions; c) deux relèvements consécutifs du barème des traitements du personnel en poste à Pristina, qui ont respectivement pris effet le 1^{er} février 2011 (6,7 % d'augmentation) et le 1^{er} février 2012 (5,5 % d'augmentation); et d) un taux de change effectif moyen plus bas que prévu durant les trois premiers trimestres de l'exercice 2011/12 (0,733 euro pour 1 dollar des États-Unis, contre 0,764 dans le budget, soit un écart de 4,1 %, qui a entraîné une augmentation des dépenses liées au traitement du personnel recruté sur le plan national).

9. La diminution de 405 400 dollars des ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles s'explique par : a) l'annulation de projets de génie à la rubrique Installations et infrastructures, notamment la construction d'une nouvelle entrée au siège de la Mission à Pristina; b) des restrictions concernant les voyages, notamment ceux entrepris à des fins de formation et de participation à des conférences (les tickets doivent être achetés deux semaines à l'avance et les organismes des Nations Unies se voient demander de représenter la MINUK aux réunions qui se tiennent dans les pays où ils sont présents); c) le report du contrat de sous-traitance prévu pour la réparation et l'entretien des véhicules lourds à la rubrique Transports terrestres; d) des dépenses effectives moindres que prévues au titre des consultants et des frais de voyage réduits pour les consultants du Groupe consultatif sur les droits de l'homme; et e) une diminution des ressources nécessaires pour les fournitures médicales. La diminution générale des ressources demandées à la rubrique Dépenses opérationnelles a été en partie annulée par l'augmentation des prévisions de dépenses au titre des fournitures, services et matériel divers, imputable au recrutement de vacataires devant s'acquitter de fonctions nécessaires au fonctionnement de la Mission.

10. Le 19 avril 2012, le montant des contributions non acquittées au Compte spécial de la MINUK s'élevait à 39,5 millions de dollars, ce qui représentait 88 % du crédit ouvert pour l'exercice 2011/12. De ce fait, le montant inscrit à la même date au Compte spécial de la Mission était de 1,5 million, provenant d'un prêt toujours non remboursé de 22,5 millions de dollars imputé sur le budget d'opérations de maintien de la paix dont le mandat est terminé. Toujours à la même date, le déficit de la réserve de trésorerie opérationnelle à trois mois était de 33,7 millions de dollars.

11. Compte tenu des circonstances exceptionnelles exposées dans la présente note, l'allocation du crédit supplémentaire demandé pour l'exercice 2011/12 et la mise en recouvrement du montant correspondant sont essentielles pour assurer le fonctionnement continu de la Mission aux fins de l'exécution de son mandat.

Mesure que l'Assemblée générale est appelée à prendre

12. La mesure que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo est l'allocation d'un crédit de 3 385 300 dollars destiné au fonctionnement de la Mission durant l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet

2011 au 30 juin 2012, en plus du crédit de 44 914 800 dollars déjà ouvert et mis en recouvrement pour la même période conformément aux dispositions de la résolution 65/300 de l'Assemblée et la mise en recouvrement du montant correspondant.
